

Mémoire pour la consultation prébudgétaire en prévision du budget de 2019

Par :

Julia Langer, DG, Le Fonds Atmosphérique

(Au nom de Low Carbon Cities Canada / la Ligue des Communautés Canadiennes sobre en carbone)

Recommandation : Que le gouvernement accorde du financement de l'ordre de 161 millions de dollars dans le cadre de l'initiative Low Carbon Cities Canada / Ligue des Communautés Canadiennes sobre en carbone (LC3) – 145 millions de dollars (sur 2 ans) à titre de capital de rendement destiné à des projets à faibles émissions de carbone en vue de générer des recettes d'exploitation et des impacts sur l'environnement et 16 millions de dollars (sur 3 ou 4 ans) comme fonds d'exploitation dans le cadre d'un démarrage.

Les villes jouent un rôle vital en ce qui touche la compétitivité du Canada en matière d'économie à faibles émissions de carbone

Le Canada ne peut atteindre ses objectifs climatiques de 2030 et de 2050 sans réduire les émissions de carbone de ses villes, d'où proviennent 50 % de nos émissions. Pourtant, de nombreuses solutions urbaines prometteuses à faible teneur en carbone ne parviennent pas à passer d'un concept éprouvé à une mise en œuvre à grande échelle.

Low Carbon Cities Canada / Ligue des Communautés Canadiennes sobre en carbone (LC3) – est un réseau pancanadien composé de six centres urbains. LC3 va aider les grandes régions urbaines à atteindre leur potentiel de réduction des émissions tout en exploitant les avantages conjoints, notamment la création d'emplois locaux, l'amélioration de la santé publique et une mobilité accrue. Grâce à des investissements d'impact, du financement de démarrage stratégique et des projets pilotes/mesures d'atténuation des risques liés aux projets, LC3 permettra de combler l'écart entre les idées innovatrices, les projets pilotes et la mise en place à grande échelle pour traverser la « Vallée de la mort ». Ultimement, LC3 sera un atout fondamental dans l'atteinte des objectifs énoncés dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques à un rapport coûts-avantages très profitable.

Les six Centres LC3, dirigés par des organismes locaux ayant la volonté et la capacité d'atteindre ces objectifs, desserviront des communautés qui représentent 3 % de la population canadienne et près de la moitié du PIB du Canada¹, à savoir :

- Vancouver et vallée du bas Fraser (Centre d'excellence pour le renforcement des émissions de la ville de Vancouver)
- Edmonton (Fondation Alberta EcoTrust)
- Grand Toronto et région d'Hamilton (le Fonds Atmosphérique)
- Ottawa (Fondation communautaire d'Ottawa)
- Région de Montréal (la Fondation de la famille Trottier)
- Région d'Halifax (la province de la Nouvelle-Écosse et EfficiencyOne)

¹ Source : Recensement de 2016 et PIB de 2013, Statistique Canada

Recommandation : Tirer profit de Low Carbon Cities Canada / la Ligue des Communautés Canadiennes sobre en carbone

Recommandation	Type de financement et	Utilisations et modalités
145 millions \$	Capital de rendement (sur 1 à 2 ans)	<p>Investir dans un projet à faible teneur en carbone qui génère des gains financiers et un fonds d'exploitation stable et durable pour chaque Centre.</p> <p>Le capital de rendement ne sera pas dépensé. Les Centres locaux pourraient le conserver en fonction de jalons mutuellement convenus ou le remettre lorsque les placements arrivent à échéance.</p>
12 millions \$	Fonds d'exploitation de démarrage (sur plus de 3 ans)	<p>Mettre en exploitation cinq Centres (à l'exception du Fonds Atmosphérique), pendant que le capital de rendement est injecté dans des véhicules d'investissement et que le financement local est sécurisé, après quoi les Centres utiliseront les revenus de placement pour couvrir les dépenses d'exploitation.</p>
4 millions \$	Fonds d'exploitation du Bureau national (sur plus de 4 à 5 ans)	<p>Soutenir les services partagés, incluant la recherche, l'administration et l'imputabilité, le partage des connaissances et le soutien à l'investissement.</p> <p>Ultérieurement, les services seront soutenus par les frais d'adhésion.</p>

Pour optimiser et amplifier l'impact des investissements fédéraux, les membres du LC3 devront attirer des fonds locaux dans un ratio visé de 1/1. Pour l'instant, plus de 50 millions de dollars ont été recensés, incluant les sources provinciales, municipales et philanthropiques.

Reproduire un modèle éprouvé

LC3 mettra à profit un modèle éprouvé. Le Fonds Atmosphérique a fait ses preuves en démontrant et en soutenant des solutions d'échelle aux changements climatiques. Son modèle assure l'indépendance et la souplesse nécessaires pour entreprendre et mousser des idées et des projets novateurs pratiquement impossibles au sein de nombreux organismes publics, l'imputabilité du financement de 45 millions de dollars et l'autonomie financière par des investissements à partir de son capital de rendement, couvrant toutes ses dépenses d'exploitation sans qu'il en coûte un sou aux contribuables depuis 27 ans. Depuis sa création en 1991, le Fonds a investi trois fois le montant de son capital original dans des projets locaux, tout en conservant son investissement initial. Au cours de cette période, le Fonds a contribué à une baisse de 25 % des émissions à Toronto alors que la population a augmenté de 20 %. Le mandat du Fonds s'étend maintenant au Grand Toronto et à la région d'Hamilton.

En 2017, Ressources naturelles Canada et de nombreuses fondations ont demandé au Fonds d'étudier la viabilité de mettre à profit le succès du Fonds. La réaction de plus de 60 intervenants locaux partout au pays a été claire. Il est urgent de miser sur les capacités sur le terrain des villes canadiennes pour accélérer l'adoption de solutions pour contrer les changements climatiques.

Réduire l'écart pour traverser la « Vallée de la mort » urbaine

Bien que les idées viables et les projets pilotes proposés ne manquent pas pour réduire les émissions de carbone urbaines, les villes canadiennes ne disposent pas des moyens nécessaires pour renforcer la mise en œuvre d'approches éprouvées. LC3 réduira l'écart pour traverser la « Vallée de la mort » en pilotant des solutions à forte incidence de la phase d'incubation à la phase de mise en œuvre. Les Centres LC3 parviendront à ce but en faisant et en attirant des investissements, en renforçant le potentiel des effectifs, en proposant des politiques favorables, en exploitant les tendances sociales et technologiques, et en assurant des avantages conjoints précieux qui mobilisent l'appui du public en faveur d'une action et renforcent la compétitivité des centres économiques du Canada dans un avenir faible en émissions de carbone.

2018 : Actuel		2050 : Réduction de 80 %
<ul style="list-style-type: none">• Solutions à court terme• Financement de la recherche• Projets pilotes ponctuels	La « Vallée de la mort » <ul style="list-style-type: none">• Obstacles (politique, finance)• Lacunes en matière de capacité• Inertie	<ul style="list-style-type: none">• Solutions à long terme• Intensification partout au Canada

Principaux outils et domaines d'action prioritaires

Les Centres LC3 utiliseront trois outils principaux pour faire progresser les idées les plus prometteuses en matière de réduction des émissions de carbone :

- Investissements d'impact – **investissement direct dans des projets à faibles émissions de carbone locaux** pour atteindre les objectifs financiers et environnementaux, justifier la rentabilité, mobiliser les ressources publiques et privées et tirer parti de l'expertise des gestionnaires de fonds en matière d'investissement dans les projets à faibles émissions de carbone pour générer des taux de rendement supérieurs.
- Financement de démarrage stratégique – soutien à des initiatives à forte incidence par les intervenants locaux qui renforcent la capacité et la participation des communautés, testent les nouvelles idées et préparent des solutions éprouvées en vue d'un plein déploiement.

- Programmes locaux – lorsqu’un besoin stratégique n’est pas satisfait, les Centres LC3 élaboreront des programmes pour générer un leadership éclairé, mèneront des recherches et des analyses en matière de politiques ou créeront et piloteront de nouvelles solutions technologiques, financières ou sociales.

Guidé par les plans climatiques et énergétiques locaux, chaque Centre reflétera le profil spécifique de sa communauté en matière d’émissions et s’attaquera aux obstacles locaux tout en s’inspirant des pratiques exemplaires en vigueur dans les autres Centres. Voici les principaux enjeux :

- Accélérer l’efficacité énergétique dans les **édifices et dans l’industrie** par de nouvelles normes de conception, des programmes de modernisation, par le développement de la main-d’œuvre, etc.;
- Promouvoir l’**énergie renouvelable en milieu urbain** (incluant l’énergie solaire, la bioénergie et le gaz naturel renouvelable) et des solutions comme les systèmes énergétiques de quartier, les thermopompes et les réseaux intelligents de distribution d’électricité;
- Réduire les émissions liées aux transports en faisant la promotion de mécanismes pour l’adoption des véhicules électriques et leur charge, l’accès à des transports urbains efficaces, la mobilité partagée et la gestion de la demande;
- Choisir les solutions ayant d’importants avantages conjoints : économie, santé publique et équité sociale.

Structure et gouvernance locales et pancanadiennes

Chaque Centre LC3 sera autonome, disposera de ses propres ressources, connaissances et compétences en matière de leadership au niveau local. S’inspirant de l’expérience du Fonds Atmosphérique, ils seront incorporés et respecteront une saine gestion par l’entremise d’un conseil d’administration, de règlements administratifs et de mécanismes de reddition de comptes.

Les Centres seront hébergés dans des institutions locales bien en place, comme une Fondation existante ou dans un organisme public. La planification des activités à caractère durable au-delà de la période initiale de cinq ans sera un élément important pour chaque Centre.

Les Centres LC3 sont bien placés pour travailler au sein de leurs communautés de concert avec les municipalités de la région. Les relations avec les dirigeants municipaux seront essentielles pour faire en sorte que les solutions englobent les groupes

autochtones et visent à intégrer le savoir autochtone et les activités de réconciliation dans les mesures locales sur les changements climatiques.

Chaque Centre LC3 gèrera son capital de rendement, en s'inspirant de l'expérience du Fonds Atmosphérique tout en favorisant l'expertise et les perspectives financières locales. La politique d'investissement LC3 reposera sur les principes suivants :

- Visionnaire et axé sur les effets : pour réduire de façon significative les émissions de carbone locales.
- Prudent et diversifié : avec comme toile de fond la connaissance et la compréhension des réalités en matière d'investissement, incluant les risques liés au climat et les possibilités de réduire les émissions de carbone.
- Stratégique et durable : reconnaître le rôle et les mécanismes de l'investissement pour atteindre les objectifs, incluant les attentes financières, l'adaptation aux changements liés au mandat, les besoins de la communauté, etc.
- Leadership, mobilisation et apprentissage : prendre les risques prudents nécessaires pour promouvoir et atténuer les risques en matière de solutions innovatrices, tirer des leçons et idées en vue d'influencer le marché.
- Structure solide de gouvernance : préciser clairement le processus décisionnel, la portée des investissements, la surveillance et la conformité, etc.
- Fondé sur des données probantes : diligence raisonnable et prise de décisions en fonction de critères et de données explicites.
- Excellence en matière de gestion : la mise en place d'un leadership novateur requérant une capacité novatrice et stratégique incluant les fiduciaires (conseil, comité), le personnel, les conseillers, les partenaires, etc.

Aux fins d'administration, de comptabilité et de collaboration, LC3 mettra sur pied une organisation nationale indépendante et sans but lucratif pour soutenir les Centres, incluant des services professionnels partagés (p. ex., services consultatifs sur les investissements d'impact); invitera les membres à partager leurs pratiques exemplaires et leurs connaissances; créera conjointement et appliquera les indicateurs de rendement partagés; agira comme agent de liaison avec le gouvernement fédéral et les autres agences; et assurera un soutien administratif pour réduire les coûts de transition de toutes les parties. Le Conseil sera composé de représentants provenant de chaque Centre.

Rendement du capital investi et indicateurs de rendement clés du gouvernement fédéral

En nous fiant à la feuille de route du Fonds Atmosphérique créé il y a 27 ans, nous estimons de façon conservatrice que LC3 pourra réduire les émissions de GES de 8 mégatonnes chaque année d'ici 2030. Étant donné la demande de financement de

161 millions de dollars, cela représente un coût moyen de 20 \$ la tonne en réductions annuelles; du fait que 145 millions de dollars sont retournés, ce coût devrait se situer à un niveau aussi bas que 5 \$.

En plus de la réduction des GES – potentiel direct et cycle de vie –, voici les indicateurs de rendement clés :

- Effet sur l'économie canadienne, notamment la création d'emplois locaux;
- Rendement sur investissement du fonds de roulement injecté dans les investissements d'impact;
- Économies sur les dépenses d'énergie – directes et potentielles;
- Capital financier mobilisé;
- Capacités d'énergie renouvelable directes et potentielles;
- Effet sur la santé publique, l'équité sociale et la mobilité; et
- Partage des connaissances fructueux entre les Centres LC3 et les non-membres.

Valeur pour le gouvernement canadien

En collaboration avec les municipalités locales et les intervenants communautaires, les Centres LC3 auront une capacité unique de mettre au point et de promouvoir des solutions climatiques pour stimuler la réduction des émissions et les avantages conjoints. En réduisant l'écart pour traverser la « Vallée de la mort » en matière de solutions climatiques urbaines, les Centres LC3 accéléreront la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone et stimuleront les avantages financiers, sociaux et environnementaux. Un investissement fédéral de 161 millions de dollars créera un avantage fonctionnel et durable en vue d'atteindre la cible en matière de changements climatiques de 2030 et de préparer le terrain pour favoriser d'importantes réductions d'émissions d'ici 2050. Et l'impact ne doit pas s'arrêter à nos frontières – l'initiative LC3 peut servir de nouveau modèle de collaboration nationale/urbaine en matière de changement climatique, en mettant en évidence le leadership climatique et la compétitivité du Canada dans un avenir faible en émissions de carbone.

Manifestations d'appui

Fédération canadienne des municipalités (FCM)

« Nous n'avons pas l'impression qu'il existe un chevauchement entre les programmes de la FCM, il s'agit plutôt de complémentarité. [...] Ayant soutenu des centaines de projets pilotes depuis plus de deux décennies, nous souscrivons à la thèse que sous-tend Low Carbon Cities Canada / Ligue des Communautés Canadiennes sobre en carbone, à savoir qu'un effort local dédié est nécessaire pour s'attaquer aux obstacles politiques, financiers ou sociaux qui entravent les bonnes idées et qui empêchent les projets pilotes d'être déployés à grande envergure. Le Fonds Atmosphérique, à titre d'exemple, a

démontré la valeur de la capacité soutenue à promouvoir les solutions locales et à atténuer les risques. »

- Shannon Joseph, directeur de projet, Programme Municipalités pour l'innovation climatique

Halifax

« Nous savons à Halifax que la transition vers une économie à faibles émissions de carbone ne se limite pas uniquement à l'énergie, il faut des systèmes de transport plus efficaces et plus efficaces; trouver et expérimenter des solutions innovatrices pour relever les défis de notre ville et favoriser un endroit où les gens veulent vivre et travailler. En collaborant avec de nombreuses organisations efficaces qui travaillent dans le domaine, un centre d'innovation en matière de technologies à faibles émissions de carbone à Halifax changera la donne, la vitalité économique et sociale d'Halifax et des autres petites villes de notre région. »

- Mike Savage, maire d'Halifax

Vancouver

« Le conseil municipal de Vancouver a accordé 700 000 \$ pour l'ouverture du Centre d'excellence pour la réduction des émissions, et nous serons heureux de collaborer avec l'industrie, les universités et les organismes à but non lucratif pour faire passer les innovations stratégiques à faibles émissions du concept à la réalisation dans la région métropolitaine de Vancouver. En collaborant avec les centres aux vues similaires partout au pays, nous pouvons partager nos expériences et nos succès pour laisser croître nos économies, lutter contre le changement climatique et rendre notre ville plus résiliente. »

- Gregor Robertson, maire de Vancouver

Montréal

« Nous accueillons favorablement votre projet, car il aidera la ville de Montréal dans ses efforts pour lutter contre le changement climatique et la pollution atmosphérique. [...] La ville de Montréal salue votre volonté de combiner les efforts du public, des organisations privées et des organisations de la société civile. Nous sommes aussi optimistes quant à l'approche proposée qui définit la mobilisation des intervenants comme le principal moteur de la transition énergétique. Les entreprises et les organisations montréalaises ont besoin d'outils financiers adaptés à leur réalité. L'ouverture du [Centre LC3 à Montréal] pourrait avoir un effet important dans l'atteinte de nos objectifs visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. »

- Valérie Plante, mairesse de Montréal